

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 18 juillet 2024

Afférents au CM : 11

Présents : 9

Votants : 10

**SÉANCE DU 25 JUILLET 2024**

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le 25 juillet, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

**PRÉSENTS** : Marie-Thérèse GIRY, Mireille BROTTES, Carole PALLANCHE, Sergio FERNANDES-RIOS, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Jonathan JACQUET, Hubert COUDOUR, Delphine JACQUET

**POUVOIR** : Ophélie BERNARD à Marie-Thérèse GIRY

**ABSENT** : Clément VERNIN

**SECRÉTAIRE** : Sergio FERNANDES-RIOS

**ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION 2022-01-28-06 MISE EN PLACE D'UN SENS INTERDIT CHEMIN  
DU TILLEUL**

Madame le Maire rappelle la délibération 2022-01-28-06 concernant la mise en place d'un sens interdit chemin du tilleul.

Depuis deux ans ce panneau n'avait pas été installé. Lors du précédent conseil il a été rappelé aux élus cette délibération.

Après en avoir discuté, il s'avère qu'il n'y a pas de nécessité de poser un tel panneau.

Madame le Maire demande donc au Conseil Municipal d'annuler cette délibération.

Nombre de voix pour : 10

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Résultat : adoptée

Envoyé en préfecture le 26/07/2024

Reçu en préfecture le 26/07/2024

Publié le

ID : 042-214200354-20240725-DE\_022\_2024-DE



À Cezay, le jeudi 25 juillet 2024

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

Le Secrétaire, Sergio FERNANDES-RIOS